



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/12/14

Reçu en Préfecture le : 16/12/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 décembre 2014
D-2014/739

Aujourd'hui 15 décembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Benoit MARTIN

Avenant au contrat enfance jeunesse (CEJ) entre la Ville de Bordeaux et la Caisse d'Allocations familiales de la Gironde. Décision. Autorisation de signer.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 1988, la Ville de Bordeaux et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde ont mis en œuvre une politique d'action concertée à travers les Contrats Enfance et les Contrats Temps Libre Jeunes puis dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Le Contrat Enfance et Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Ces différentes dispositions ont notamment pour objectif le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil sur le territoire par la création de places, mais également la mise en œuvre d'actions devant contribuer à l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes.

Toutefois, certaines créations ou actions n'ayant pas pu être prises en compte au moment de la signature du Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014, il convient maintenant de le compléter au vu de l'avancement des opérations réalisées ou en cours de réalisation.

1 – Volet Petite Enfance

S'agissant de la petite enfance, les actions nouvelles éligibles à un financement supplémentaire de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde représentent un montant de 58 240.67 euros et concernent les créations de places et les réalisations suivantes :

- Multi accueil Enfants d'Osiris (20 places supplémentaires, mai 2014),
- P'tit bout'chou « Mille couleurs » (6 places supplémentaires, septembre 2014) à la Ville de Bordeaux),
- Extensions horaires des associations Foyer Fraternel Multi accueil « La souris verte » et Union Saint Bruno (septembre 2014),
- 2 postes de coordination petite enfance (novembre 2014),
- Développement d'un lieu d'accueil enfants parents sur le quartier Bordeaux Maritime par l'association AGEP (octobre 2014).

2 – Volet Enfance

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre s'est accompagnée de la réorganisation de la journée du mercredi avec une matinée devenue temps scolaire, et un Centre de Loisirs qui accueille les enfants de 12h30 à 18h30.

La Caisse d'Allocations familiales a dans un premier temps redéployé les heures d'accueil du mercredi matin pour prendre en compte les créations de places d'accueil en Centres de loisirs :

- 820 places les mercredis après midi,
- 488 places les mercredis en journée pour les enfants bordelais scolarisés dans les écoles privées,
- 200 places sur les temps de vacances.

Ce redéploiement ne suffisant pas pour prendre en compte les augmentations de capacités sus citées une recette supplémentaire d'un montant de 107 308.91 euros pour la période Septembre Décembre 2014 a été accordée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la Convention Enfance et Jeunesse avec Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et à encaisser les recettes correspondantes.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 décembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Avenant

Ville de BORDEAUX

2014

Entre :

La ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain JUPPE, Maire, dont le siège est situé Place Pey-Berland – 33077 BORDEAUX Cedex.

Ci-après désigné « le partenaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par son directeur, Monsieur Christophe DEMILLY, dont le siège est situé rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la Caf ».

Il est convenu que la convention « 201100501 » est modifiée dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 1

Le présent avenant intègre des actions nouvelles dans le champ de l'enfance ou/et de la jeunesse.

Le détail de ces actions figure en annexes 1, 2 et 3 du présent avenant.

Article 2

L'article « 5-2 Mode de calcul de la Psej et révision des droits » de la convention initiale est remplacé par l'article suivant pour les actions nouvelles résultant du présent avenant.

« 5-2 Le mode de calcul de la Psej et la révision des droits »

Le financement de la Psej est détaillé ci-après en annexe 1 de la présente convention.

Les parties à la présente convention conviennent que ce financement peut prendre en compte la réalisation d'actions nouvelles au titre du présent avenant sur une période antérieure à sa date de signature par l'ensemble des parties, à compter du 1^{er} janvier 2014.

La Psej distingue deux types d'actions : les actions nouvelles développées dans le cadre du contrat « enfance et jeunesse » et les actions antérieures, financées dans un contrat avant la signature d'un premier Cej et reconduites dans le présent Cej.

Pour chaque action nouvelle développée dans le présent contrat (cf. annexes 1 à 3), un montant forfaitaire plafonné par action est calculé. Pour une action nouvelle instaurée dans le cadre de la présente convention du fait du présent avenant, ce montant est déterminé selon les formules ci-après :

- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,1351 pour les actions nouvelles relevant du champ de l'enfance,
- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,09 pour les actions nouvelles relevant du champ de la jeunesse,

les champs de l'enfance et de la jeunesse étant ceux tels que précisés à la présente convention.

Pour les actions antérieures, un montant forfaitaire dégressif est appliqué en référence aux financements antérieurs.

Une même action inscrite dans la présente convention est réalisée par plusieurs des partenaires à celle-ci. En conséquence, le montant forfaitaire précité est calculé par action et est réparti entre chacun de ces partenaires selon un pourcentage prédéterminé. Ce pourcentage figure expressément dans la fiche projet de l'action concernée en annexe 3 de la présente convention.

Le montant annuel forfaitaire de la Psej est versé en fonction :

- du maintien de l'offre existante avant la présente convention. L'offre existante est décrite en annexes 2 et 3 ci-après de la présente convention ;
- de la réalisation des actions nouvelles inscrites à la présente convention ;
- du niveau d'atteinte des objectifs avec notamment le respect de la règle de financement des actions de développement et de pilotage ;
- du respect des règles relatives aux taux d'occupation ;
- de la production complète des justificatifs.

Ce montant peut être revu en cas :

- d'une anomalie constatée dans le niveau de financement du projet ;
- de non respect d'une clause ;
- de réalisation partielle ou absente d'une action.

La Caf applique un taux de réfaction et notifie au partenaire le montant de la réfaction qui est appliquée.

La valorisation du bénévolat ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la Psej. »

Article 3 : INCIDENCES DE L'AVENANT SUR LA CONVENTION

Option 1

Toutes les clauses de la convention initiale, et ses annexes, restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant. Ces stipulations prévalent en cas de différence.

Option 2

Toutes les clauses de la convention initiale et de son(s) avenant(s), et leurs annexes, restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant. Ces stipulations prévalent en cas de différence.

« **Annexe 5.1 : liste des pièces justificatives** » du présent avenant.

Article 4 : EFFET ET DUREE DE L'AVENANT

Le présent avenant, annexes comprises, prend effet à compter du 1^{er} janvier 2014

Il est établi un original du présent avenant pour chacun des signataires.

Fait à Bordeaux, le 3 novembre 2014, en 3 exemplaires originaux.

La Caisse d'Allocations Familiales,	La ville de Bordeaux,
Monsieur Christophe DEMILLY	Monsieur Alain JUPPE

Annexe 1 :

Tableau financier récapitulatif

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201100501 MAIRIE DE BORDEAUX 2G

Date d'effet : 01/01/2011

Module : MAIRIE DE BORDEAUX

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Total
Action nouvelle	Accueil Enfance	Crèches familiales	MICRO CRECHE GEORGES MANDEL	8420,26	8420,26	8420,26	8420,26	33681,04
		Crèches parentales	MICRO CRECHE LUCILANN	29491,66	29491,66	29491,66	29491,66	117966,64
		Lieux accueil enfants parents	LAEP A PETITS PAS	2725,49	2725,49	2725,49	2725,49	10901,96
		Relais assistants maternels	RAM BORDEAUX MARITIME	15330,31	15330,31	15330,31	15330,31	61321,24
		Multi accueil	M ACC ALBERT THOMAS	0	0	0	64909,08	64909,08
			M ACC ALEMA SABLIERES	12981,93	39339,18	39339,18	39339,18	130999,47
			M ACC BASSIN A FLOTS 1	0	0	0	15735,54	15735,54
			M ACC BERGE DU LAC	0	62745,16	190136,85	190136,9	443018,86
			M ACC BOAT SCULPTING	0	0	0	10490,35	10490,35
			M ACC BRIN D EVEIL MSA	0	65564,73	65564,73	65564,73	196694,19
			M ACC CANAILLOUS ARMAGNAC	0	21636,43	65564,94	65564,94	152766,31
			M ACC CARLE VERNET	69078,9	69078,9	69078,9	69078,9	276315,6
			M ACC DARWIN	0	0	0	2622,59	2622,59
			M ACC DETROIS	0	0	0	64909,08	64909,08
			M ACC FONDATION D AUTEUIL	0	19505,51	114738,27	114738,3	248982,05
			M ACC GAMBETTA	59231,85	59231,85	59231,85	59231,85	236927,4
			M ACC GEORGES V	48150,66	48150,66	48150,66	48150,66	192602,64
			M ACC L'ILE AUX OISEAUX	51230,26	51230,26	51230,26	51230,26	204921,04
			M ACC LA RONDE ENFANTINE BDX	0	0	10818,18	32782,37	43600,55
			M ACC LE JARDIN D'HORTENSE	74796,12	74796,12	119908,65	119908,7	389409,54
			M ACC LE PTIT CAMPUS	0	30697,51	33366,86	33366,86	97431,23
			M ACC LES CALINS D ORME	64702	64702	64702	64702	258808
			M ACC MALBEC	125598	125598	125598	125598	502392
			M ACC MIRASSOU	52630,59	52630,59	52630,59	52630,59	210522,36
			M ACC OCC CAPUCINE	0	0	0	2632,21	2632,21
			M ACC PAIN D EPICE	54917,5	54917,5	54917,5	54917,5	219670
			M ACC PITCHOUN BASTIDE	48104,06	48104,06	48104,06	48104,06	192416,24

			M ACC PTIT BOUT CHOU N°2	0	0	131129,45	131129,5	262258,9
			M ACC QUAI DES BAMBINS	46403,8	50438,91	50438,91	50438,91	197720,53
			M ACC QUATRE SAISONS	12997,32	12997,32	12997,32	12997,32	51989,28
			M ACC STE COLOMBE	51152,64	51152,64	51152,64	51152,64	204610,56
	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	FLUX GLOBAL ALSH BORDEAUX	944409,19	1216134	1392384,68	1636067	5188994,7
	Pilotage Enfance	Poste de coordination	COORDINATION ENFANCE	68603,85	87601,12	87601,12	87601,12	331407,21
	Pilotage Jeunesse		COORDINATION JEUNESSE	40416,82	46216,16	46216,16	46216,16	179065,3
	TOTAL	ACTION NOUVELLE		1881373	2408436	3040969	3467915	10798694
Action antérieure	Accueil Enfance	Actions non éligible maintenue	ACNM EVEIL CULTUREL PETITE ENFANCE	0	0	0	0	0
			ACNM FORMATION ASSISTANTES MATERNELLES	0	0	0	0	0
			ACNM FORMATION HACPP	0	0	0	0	0
			ACNM HALTE GARDERIE NUAGE BLEU	0	0	0	0	0
			ACNM TRANSPORT EVEIL CRECHE FAMILIALE	0	0	0	0	0
		Crèches collectives	CRECHE CO GINESTOUS	19193,76	19193,76	19193,76	19193,76	76775,04
			CRECHE COLLECTIVE CHARTRONS	43158,58	43158,58	43158,58	43158,58	172634,32
		Lieux accueil enfants parents	LAEP APEEF J E V	4546,25	4546,25	4546,25	4546,25	18185
			LAEP APEEF M D E	0	0	0	0	0
			LAEP APEEF MAISON SOLEIL	0	0	0	0	0
			LAEP LA PARENTELE	14842,3	14842,3	14842,3	14842,3	59369,2
		Ludothèque	LUDOTHEQUE	31308,2	31308,2	31308,2	31308,2	125232,8
		Relais assistants maternels	RAM BASTIDE	13905,1	13905,1	13905,1	13905,1	55620,4
			RAM BDX CENTRE	12507,55	12507,55	12507,55	12507,55	50030,2
		Halte garderies	HG LA SOURIS VERTE	12081,67	12081,67	12081,67	12081,67	48326,68
			HG MAISON SOLEIL	18420,95	18420,95	18420,95	18420,95	73683,8
			HG NUAGE BLEU	9089,89	9089,89	9089,89	9089,89	36359,56
			HG UNION ST BRUNO	25801,83	25801,83	25801,83	25801,83	103207,32
		Multi accueil	M ACC ARC EN CIEL	60776,94	60776,94	60776,94	60776,94	243107,76
			M ACC BARREYRE	91950	91950	91950	91950	367800
			M ACC CACHE CACHE	71474,56	71474,56	71474,56	71474,56	285898,24
			M ACC CANAILLOUS CITE RENARD	37994,7	37994,7	37994,7	37994,7	151978,8
			M ACC CANAILLOUS LAFFITEAU	61316,61	61316,61	61316,61	61316,61	245266,44

			M ACC CARLE VERNET	0,01	0,01	0,01	0,01	0,04
			M ACC CAUDERAN	204327,48	204327,48	204327,48	204327,5	817309,92
			M ACC EVEILLEZ LES BEBES	81197,12	81197,12	81197,12	81197,12	324788,48
			M ACC GAMBETTA	144433,97	144433,97	144433,97	144434	577735,88
			M ACC GASPARD PHILIPPE	111913,74	111913,74	111913,74	111913,7	447654,96
			M ACC JARDIN D ENFANTS BARREYRE	62727,47	62727,47	62727,47	62727,47	250909,88
			M ACC JARDIN D ENFANTS HAUSSMANN	62140,32	62140,32	62140,32	62140,32	248561,28
			M ACC JARDIN DE L EAU VIVE	36990,68	36990,68	36990,68	36990,68	147962,72
			M ACC JEAN MARQUAUX	71258,95	71258,95	71258,95	71258,95	285035,8
			M ACC L ESCALE DES BAMBINS	28620	28620	28620	28620	114480
			M ACC LA BENAUGE	55573,96	55573,96	55573,96	55573,96	222295,84
			M ACC LA COCCINELLE	73010,55	73010,55	73010,55	73010,55	292042,2
			M ACC LA POUPONNIERE	47616,62	47616,62	47616,62	47616,62	190466,48
			M ACC LES ARGENTIERES	32342,51	32342,51	32342,51	32342,51	129370,04
			M ACC MILLE PATTES	61573,45	61573,45	61573,45	61573,45	246293,8
			M ACC OCC ARMAND FAULAT	16946,91	16946,91	16946,91	16946,91	67787,64
			M ACC OCC CAPUCINE	45898,96	45898,96	45898,96	45898,96	183595,84
			M ACC OCC LES CHARTRONS	97677,43	97677,43	97677,43	97677,43	390709,72
			M ACC OCC MAISON DES ENFANTS	20688,36	20688,36	20688,36	20688,36	82753,44
			M ACC PITCHOUN BASTIDE	127370,82	127370,82	127370,82	127370,8	509483,28
			M ACC PTIT BOUT CHOU N°1	78576,85	78576,85	78576,85	78576,85	314307,4
			M ACC PTITS BOUCHONS	123665,02	123665,02	123665,02	123665	494660,08
			M ACC QUATRE SAISONS	113625,78	113625,78	113625,78	113625,8	454503,12
			M ACC REGULIER ARMAND FAULAT	154763,49	154763,49	154763,49	154763,5	619053,96
			M ACC ST AUGUSTIN	29420,24	29420,24	29420,24	29420,24	117680,96
			M ACC STE COLOMBE	43198,98	43198,98	43198,98	43198,98	172795,92
	Accueil Jeunesse	Actions non éligible maintenue	ACNM AMICALE LAIQUE DES ECOLES DU CENTRE	0	0	0	0	0
			ACNM ASS DAVID JOHNSTON	0	0	0	0	0
			ACNM ATELIERS EVEIL	0	0	0	0	0
			ACNM CA QUEYRIES CIRQUE EDUCATION IMAGE	0	0	0	0	0
			ACNM O SOL DU PORTUGAL	0	0	0	0	0
			ACNM PARALLELE ATTITUDES DIFFUSION	0	0	0	0	0
			ACNM PETITS DEBROUILLARDS	0	0	0	0	0

			ACNM QBX MAILLAGE	0	0	0	0	0
		Centre de loisirs	ALSH ACAQB	432463,53	432463,53	432463,53	432463,5	1729854,1
			ALSH AGJA	112067,37	112067,37	112067,37	112067,4	448269,48
			ALSH APEEF	39273,77	39273,77	39273,77	39273,77	157095,08
			ALSH ASTROLABE	12424,11	12424,11	12424,11	12424,11	49696,44
			ALSH BAGATELLE	6755,46	6755,46	6755,46	6755,46	27021,84
			ALSH BDX ETUDIANTS CLUB	4102,2	4102,2	4102,2	4102,2	16408,8
			ALSH CAZEMAJOR	15290,04	15290,04	15290,04	15290,04	61160,16
			ALSH CL2V	7568,4	7568,4	7568,4	7568,4	30273,6
			ALSH CPA	52596,1	52596,1	52596,1	52596,1	210384,4
			ALSH CS BDX NORD	51445,15	51445,15	51445,15	51445,15	205780,6
			ALSH CS FOYER FRATERNEL	70549,43	70549,43	70549,43	70549,43	282197,72
			ALSH DAVID JOHNSTON	38154,3	38154,3	38154,3	38154,3	152617,2
			ALSH DUPATY	6719,72	6719,72	6719,72	6719,72	26878,88
			ALSH GP INTENCITE	44519,48	44519,48	44519,48	44519,48	178077,92
			ALSH JSA	32519	32519	32519	32519	130076
			ALSH SPORTING CHANTECLER	140739,42	140739,42	140739,42	140739,4	562957,68
			ALSH STADE BORDELAIS	14478,35	14478,35	14478,35	14478,35	57913,4
			ALSH UNION ST BRUNO	137665,42	137665,42	137665,42	137665,4	550661,68
			ALSH UNION ST JEAN	123536,12	123536,12	123536,12	123536,1	494144,48
			ALSH US CHARTRONS	97211,4	97211,4	97211,4	97211,4	388845,6
		Séjours	SEJOURS CS FOYER FRATERNEL	7018,6	7018,6	7018,6	7018,6	28074,4
			SEJOURS US CHARTRONS	4459,2	4459,2	4459,2	4459,2	17836,8
	Pilotage Enfance	Poste de coordination	COORDINATION ENFANCE	34010,92	34010,92	34010,92	34010,92	136043,68
	Pilotage Jeunesse		COORDINATION JEUNESSE	89690,7	89690,7	89690,7	89690,7	358762,8
	TOTAL	ACTION ANTERIEURE		4029187	4029187	4029187	4029187	16116747
	TOTAL	DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR		798217	502415	206613,1	0	1507245

Tableau récapitulatif financier Global**Contrat : 201100501 MAIRIE DE BORDEAUX 2G****Date d'effet : 01/01/2012****Module : AVENANT N° 1**

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Total
Action nouvelle	Accueil Enfance	Lieux accueil enfants parents	LAEP LA MAISON DE NOLAN BECK	0	2762,98	8372,68	8372,68	19508,34
		Ludothèque	LUDOTHEQUE BERGES DU LAC	0	0	19988,69	26651,58	46640,27
		Relais assistants maternels	RAM BORDEAUX SUD	0	0	0	16245,66	16245,66
		Multi accueil	M ACC ALEMA SABLIERES	0	12296,19	42400,66	42400,66	97097,51
			M ACC LUCILANN 2	0	25391,36	64681,14	64681,14	154753,64
			M ACC OCC NUAGE BLEU	0	1304,96	16311,89	16311,89	33928,74
			M ACC PAUL BERT	0	0	38809,03	38809,03	77618,06
			M ACC PITCHOUN BASTIDE	0	0	39912,44	59570,81	99483,25
	TOTAL	ACTION NOUVELLE		0	41755,5	230476,5	273043	545275,47

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201100501 MAIRIE DE BORDEAUX 2G

Date d'effet : 01/01/2014

Module : AVENANT N°2

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Total
	Accueil Enfance	Lieux accueil enfants parents	LAEP AGEP BACALAN	0	0	0	1187,56	1187,56
		Halte garderies	HG LA SOURIS VERTE	0	0	0	2097,29	2097,29
			HG UNION ST BRUNO	0	0	0	842,57	842,57
		Multi accueil	MACC PTIT BOUT CHOU N°2	0	0	0	7049,39	7049,39
			MULTI ACCUEIL LES ENFANTS D' OSIRIS	0	0	0	40028,25	40028,25
	Accueil Jeunesse	ALSH Extrascolaire	FLUX GLOBAL ALSH (2)	0	0	0	107308,91	107308,91
	Pilotage Enfance	Poste de coordination	COORDINATION ENFANCE	0	0	0	7035,61	7035,61
	TOTAL	ACTION NOUVELLE		0	0	0	165549,58	165549,58

La Caisse d'Allocations Familiales,	La ville de Bordeaux,
Monsieur Christophe DEMILLY	Monsieur Alain JUPPE

Annexe 2 :
situation de l'offre et
perspectives de développement

Annexe 3 : **fiches détaillées par action**

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'une fonction de coordination existante
maintenue ou développée

DESCRIPTION

Nature : **Poste de coordination enfance**

Personnes chargées de la coordination : **François FONTICH, l'autre personne est en cours de recrutement.**

Missions principales : **Coordination enfance**

Partenaire du Cej qui finance : *collectivité territoriale* Nom : **Mairie de Bordeaux**

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Nombre d'équivalents temps plein : **6.50**

Subvention du partenaire : **285991.04** Montant PS : **0**

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Nombre d'équivalents temps plein :	6.83			
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	302735.29			
Total des recettes :	302735.29			
Dont subvention du partenaire :	302735.29			

DESCRIPTIF DU PROJET

Création de deux fonctions supplémentaires de coordination petite enfance à compter du 1^{er} novembre 2014.

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :				
Amplitude d'ouverture par jour :				
Nombre d'heures d'ouverture par an :	1.550.001,00			
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique (<i>nombre d'heures de travail annuelles X 10</i>) :	1.550.001			
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	1 007 500,00			
Taux d'occupation : (%)	65%			
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	4.449.586,00			
Total des recettes :	4.449.586,00			
Dont subvention du partenaire :	2.657.052,87			

DESCRIPTIF DU PROJET

Redéploiement des heures d'accueil du mercredi matin et création de places en ALSH extrascolaire (820 le mercredi après midi, 488 le mercredi journée en école privée et 200 sur les vacances).

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un établissement d'accueil de jeunes enfants existant
maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : **Halte Garderie collective**

Nom de la structure : **La Souris Verte**

Adresse : **23 rue Gouffrand – 33300 BORDEAUX**

Gestionnaire : **Association Foyer Fraternel de Bordeaux**

Partenaire du Cej qui finance : *collectivité territoriale* Nom : **Mairie**

Date d'ouverture : **01-01-1992**

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : **140** Amplitude d'ouverture par jour : **8**

Nombre d'heures d'ouverture par an : **1120**

Nombre de places contractualisées : **17**

(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi »)

Capacité théorique *(nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées)* :
19.040

Activité

Nombre d'heures enfants 0/4 ans : **12.714.00**

Nombre d'heures enfants 4/6 ans :

Nombre total d'heures enfants : **12.714.00**

Taux d'occupation : **66.77%**

Subvention du partenaire : **63.000.00**

Montant PS : **43.470.01**

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	180			
Amplitude d'ouverture par jour :	9			
Nombre d'heures d'ouverture par an :	1.620			
Nombre de places contractualisées : <i>(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi ») :</i>	17			
Capacité théorique <i>(nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées) :</i>	27.540			
Prévisions d'activité				
Nombre d'heures enfants 0/4 ans :	19.278			
Nombre d'heures enfants 4/6 ans :				
Nombre total d'heures enfants :	19.278			
Taux d'occupation : (%)	70%			
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	195.000.00			
Total des recettes :	195.000.00			
dont subvention du partenaire :	63.000.00			

DESCRIPTIF DU PROJET

Augmentation de l'amplitude d'ouverture (+ 1 heure chaque jour) et ouverture de la structure le mercredi matin à compter du 1^{er} septembre 2014.

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un établissement d'accueil de jeunes enfants existant
maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : *Multi-accueil*

Nom de la structure : **Halte garderie Union Saint Bruno**

Adresse : **49 rue Brizard – 33000 BORDEAUX**

Gestionnaire : **Union Saint Bruno**

Partenaire du Cej qui finance : *collectivité territoriale* Nom : **Mairie de Bordeaux**

Date d'ouverture : **01-01-1986**

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : **214** Amplitude d'ouverture par jour : **9.5**

Nombre d'heures d'ouverture par an : **2033**

Nombre de places contractualisées : **20**

(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi »)

Capacité théorique *(nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées)* :
40.660

Activité

Nombre d'heures enfants 0/4 ans : **34.213.00**

Nombre d'heures enfants 4/6 ans :

Nombre total d'heures enfants : **34.213.00**

Taux d'occupation : **84.14 %**

Subvention du partenaire : **90.000.00**

Montant PS : **103.625.78**

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	214			
Amplitude d'ouverture par jour :	10			
Nombre d'heures d'ouverture par an :	2.140			
Nombre de places contractualisées : <i>(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi ») :</i>	20			
Capacité théorique <i>(nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées) :</i>	42.800			
Prévisions d'activité				
Nombre d'heures enfants 0/4 ans :	35.952.00			
Nombre d'heures enfants 4/6 ans :				
Nombre total d'heures enfants :	35.952.00			
Taux d'occupation : (%)	84%			
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	277.778.00			
Total des recettes :	277.778.00			
dont subvention du partenaire :	100.000.00			

DESCRIPTIF DU PROJET

Augmentation de l'amplitude d'ouverture (+ 30 minutes chaque jour) à compter du 1^{er} septembre 2014.

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
D'un nouveau Lieu d'Accueil Enfants-Parents

DESCRIPTION

Nom de la structure : **LAEP AGEP Bacalan**

Adresse :

Gestionnaire : **Association AGEP**

Partenaires du Cej qui financent :

collectivité territoriale Nom : **Mairie de Bordeaux**

Date d'ouverture :

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Durée d'ouverture annuelle :	204			
Nombre d'agents :				
Equivalent temps plein :				
Qualifications :				
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	41.594.00			
Total des recettes :	41.594.00			
dont subvention du partenaire « communale	24633.00			
dont subvention du partenaire « Conseil Général»	12.440.00			

DESCRIPTIF DU PROJET

Création d'un nouveau lieu d'accueil enfants-parents sur le quartier de Bacalan à raison de 2 X 3 heures par semaine à partir du 1^{er} octobre 2014.

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un nouvel établissement d'accueil de jeunes enfants

DESCRIPTION

Nature : *Multi-accueil*

Nom de la structure : **Multi-accueil Ptit Bout Chou n°2**

Adresse : **70 rue Mondenard – 33000 Bordeaux**

Gestionnaire : **Association Ptit Bout Chou**

Partenaire du Cej qui finance : *collectivité territoriale* Nom : **Mairie de Bordeaux**

Date d'ouverture : **27-08-2014**

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	220			
Amplitude d'ouverture par jour :	11			
Nombre d'heures d'ouverture par an :	2.420			
Nombre de places contractualisées : (donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi ») :	46			
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées) :	111.320			
Prévisions d'activité				
Nombre d'heures enfants 0/4 ans :	85.715.00			
Nombre d'heures enfants 4/6 ans :	0			
Nombre total d'heures enfants :	85.715.00			
Taux d'occupation : (%)	77 %			
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	713.139.52			
Total des recettes :	713.139.52			
dont subvention du partenaire :	342.436.80			

DESCRIPTIF DU PROJET

Création d'une unité 4-6 ans pour favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap en plus des 40 places conventionnées en 2011.

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un nouvel établissement d'accueil de jeunes enfants

DESCRIPTION

Nature : *Multi-accueil*

Nom de la structure : **Les Enfants d'Osiris**

Adresse : **6 rue du grand Rabbin J. Cohen**

Gestionnaire : **Les Enfants d'Osiris**

Partenaire du Cej qui finance : *collectivité territoriale* Nom : **Mairie de Bordeaux**

Date d'ouverture : **28-04-2014**

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	220			
Amplitude d'ouverture par jour :	11			
Nombre d'heures d'ouverture par an :	2.420			
Nombre de places contractualisées : (donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi ») :	20			
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées) :	48.400			
Prévisions d'activité				
Nombre d'heures enfants 0/4 ans :	37.268			
Nombre d'heures enfants 4/6 ans :	0			
Nombre total d'heures enfants :	37.268			
Taux d'occupation : (%)	77%			
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	361.346			
Total des recettes :	361.346			
dont subvention du partenaire :	186.560.00			

DESCRIPTIF DU PROJET

Création d'un multi-accueil de 20 places à compter du 28 avril 2014.

Annexe 5.1 : Liste des pièces justificatives

I – Pièces justificatives relatives au(x) signataire(s)

I.1 – Collectivités territoriales – Etablissements publics

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU / SIVOM / EPCI / Communauté de communes et détaillant le champ de compétence	Attestation de non changement de situation
	Numéro SIREN / SIRET	
Vocation	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire	

I.2 – Entreprises (pour les contrats enfance et jeunesse signés avec un employeur)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Vocation	Statuts	Attestation de non changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly)	
Existence légale	Numéro SIREN / SIRET	
	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
Pérennité (opportunité de signer)	Compte de résultat et bilan relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1)	

I.3 – Associations – Mutuelles – Comités d’entreprise (pour les contrats enfance et jeunesse signés avec un employeur)

Nature de l’élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture Pour les mutuelles : récépissé de demande d’immatriculation au registre national des mutuelles. Pour les comités d’entreprise : procès-verbal des dernières élections constitutives Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non changement de situation
Vocation	Statuts	
Destinataire du paiement	Relevé d’identité bancaire, postal ou caisse d’épargne du bénéficiaire de l’aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly)	
Capacité du contractant	Liste datée des membres du conseil d’administration et du bureau.	Liste datée des membres du conseil d’administration et du bureau.
Pérennité (opportunité de signer)	Compte de résultat et bilan relatifs à l’année précédant la demande (si l’association existait en N-1)	

II - Pièces justificatives relatives au CEJ

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention		Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention	
Engagement à réaliser l'opération	Pour les CEJ signé avec un employeur : Lettres d'intention des employeurs réservataires de places		Pour les CEJ signé avec un employeur : Lettres d'intention des employeurs réservataires de places	
Diagnostic territorial	Fiche diagnostic (cf. annexe 4 ci-dessus ; comprenant notamment un état détaillant les structures, activités ou actions existant au cours de l'année précédant la signature de la convention)		Fiche diagnostic (cf. annexe 4 ci-dessus ; comprenant notamment un état détaillant les structures, activités ou actions existant au cours de l'année précédant la signature de la convention)	
	Données relatives aux structures, activités, actions existant avant la signature du contrat	Données relatives aux nouvelles actions	Données relatives aux structures, activités, actions existant avant la signature du contrat	Données relatives aux nouvelles actions
Eléments financiers	<p><i>Pour les structures ne bénéficiant pas de la pso :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - relevé des données financières (compte de résultat) des structures, activités ou actions pour l'année précédant la signature du contrat <p><i>Pour les structures existant au cours de l'année précédant la signature du contrat, et bénéficiant de la pso :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les données nécessaires ont été déjà transmises à la caf 	Budget prévisionnel des structures, activités et actions entrant dans le champ du contrat pour chacune des années couvertes par le contrat	<p><i>Pour les structures ne bénéficiant pas de la pso :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - relevé des données financières (compte de résultat) des structures, activités ou actions pour l'année précédant la signature du contrat <p><i>Pour les structures existant au cours de l'année précédant la signature du contrat, et bénéficiant de la pso :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les données nécessaires ont été déjà transmises à la caf 	Budget prévisionnel des structures, activités et actions entrant dans le champ du contrat pour chacune des années couvertes par le contrat

Activité	<p><i>Pour les structures ne bénéficiant pas de la pso :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - relevé des données d'activités ou actions pour l'année précédant la signature du contrat <p><i>Pour les structures existant au cours de l'année précédant la signature du contrat, et bénéficiant de la pso :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les données nécessaires ont été déjà transmises à la caf 	Fiche projet indiquant les données d'activité prévisionnelles pour chacune des années du contrat (en vue de l'élaboration du schéma de développement)	<p><i>Pour les structures ne bénéficiant pas de la pso :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - relevé des données d'activités ou actions pour l'année précédant la signature du contrat <p><i>Pour les structures existant au cours de l'année précédant la signature du contrat, et bénéficiant de la pso :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les données nécessaires ont été déjà transmises à la caf 	Fiche projet indiquant les données d'activité prévisionnelles pour chacune des années du contrat (en vue de l'élaboration du schéma de développement)
----------	---	---	---	---

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires au suivi de l'activité
Activité	<p>Production infra-annuelle de documents intermédiaires sur les résultats d'activité au 30 septembre de l'année en cours N, pour les actions concernées par le présent CEJ</p> <p>Production au 1er semestre N+1 du bilan annuel N de la réalisation des actions prévues au schéma de développement, avec taux d'occupation annuel par structure et calendrier de réalisation des actions, tarifs pratiqués et autorisation d'ouverture pour les structures soumises à cette obligation et non bénéficiaires de prestation de service.</p>